

Date de convocation :
11 janvier 2022

L'an deux mille vingt deux et le dix huit janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de André MELLIER, Maire

Présents : Mrs. CAIADO Victor, CALAMY Romain, DUPRE Eric, DUTHUILLE Jean-Pierre, LARUE Aurore, LINARD Quentin, LOILLIER Isabelle, TENDART Lionel

Excusés : Mme MELIS Séverine

Absent : M. HINCELIN Philippe

Le PV du Conseil municipal du 2 décembre 2021 est accepté à l'unanimité.

Suivant l'ordre du jour :

➤ **SUBVENTIONS POUR TRAVAUX RUE DE L'ORANGERIE**

Monsieur le Maire informe le conseil que les demandes de subventions en rapport avec les futurs travaux rue de l'Orangerie ont été réalisées en octobre 2021.

➤ **CREATION POSTE REDACTEUR TERRITORIAL : DELIBERATION**

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité de créer un poste de rédacteur territorial pour nommer l'actuel secrétaire de mairie, qui est lauréat du concours.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

➤ **DECISION MODIFICATIVE N°5-2021 : DELIBERATION**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une insuffisance de crédits budgétaires. En vue de régler des factures, il est donc nécessaire de délibérer pour ouvrir les crédits nécessaires.

DEPENSES

Chapitre	Article	Nature	Ouvert	Réduit
65	6512	Droit d'utilisation	4500,00	
65	6531	Indemnités	2000,00	
			6500,00	

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

➤ **CREANCES EN NON VALEURS : DELIBERATION**

En vue de clore d'anciennes créances, Monsieur le Maire informe le Conseil de la nécessité de délibérer pour préparer leur passage en comptabilité.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

- **DECORATIONS DE NOEL 2022**

Monsieur Romain CALAMY soumet au conseil un projet d'achat de décorations de Noël. Un devis a été réalisé portant sur des décorations à installer rue de la Libération et rue de Champagne. Celui-ci comprend huit éléments, quarante-cinq mètres de câble blanc,

quarante-cinq mètres de câble bleu et un lot de cinq kits de réparation, pour un montant total de 1818,90 €.

Une demande a été faite au président de l'Association Patrimoine et Avenir de Vitry-la-Ville (APAVV) concernant l'achat et la pose de huit prises de Noël.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Levée de la séance à 20h.

